

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2026 – n° 2026-02

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de Présents : 8

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 20/02/2026

L'an deux mil vingt-six le 26 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Pascale FAURIE, maire

Présents : FAURIE Pascale, BRAGAGNOLO Jean-François, PETI-JEAN Patrice, DELILE Valérie, DELMAS Marceau, FAURIE Alain, GOYHENEIX Didier, MINGUANT Michel

Absents / Excusés : NOSELLA Bernard, BOYER Jean-Marc, BRETON Roseline

Procuration : BOYER Jean-Marc donne pouvoir à BRAGAGNOLO Jean-François

BRETON Roseline donne pouvoir à FAURIE Pascale

M. PETI-JEAN Patrice a été élu secrétaire de séance

### OBJET : Vente Lot 4 Lotissement la Couture

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'acquisition par Mr CHASSAGNE et Mme BARRERE, domiciliés à CONDOM (Gers) du lot n°4 (parcelles cadastrales A0505 et A0502) d'une superficie de 1 680 m<sup>2</sup> au prix de 33 600 €.

Le Conseil Municipal,

Oùï Madame le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,


**-charge Madame le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires à cette opération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ainsi fait et délibéré à Saint Orens Pouy Petit, le 26/02/2026

Le secrétaire de séance,

Patrice PETI-JEAN



Le Maire,

Pascale FAURIE

